



EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 21 décembre 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : Mlle MASLOUHI et M. CLAUDET

M. François REBSAMEN, M. Michel BACHELARD, M. Jean-Patrick MASSON, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Patrick CHAPUIS, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, Mme Claudette BLIGNY, M. Louis LAURENT, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Claude-Anne DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-François DESVIGNES, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jacques DANIERE, M. Jean-Paul HESSE, M. François BRIOT, M. Georges MAGLICA, M. Gaston FOUCHERES, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean PERRIN, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, Mme Elisabeth BIOT, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, M. François NOWOTNY, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Héléne ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, M. François-André ALLAERT, Mme Myriam BERNARD, Mme Christine DURNERIN, M. Patrick AUDARD, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET, Mme Nicole MOSSON.

Membres absents :

Mme Christine MASSU, M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Patrick AUDARD, M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Christiane COLOMBET, M. Pierre PRIBETICH pouvoir à Mme Colette POPARD, M. Paul LECHAPT pouvoir à M. Stéphan CLAUDET, M. Jean-Pierre GILLOT pouvoir à M. Didier MARTIN, M. Jean-Marc NUDANT pouvoir à M. François BRIOT, M. Claude PINON pouvoir à M. André GERVAIS, Mme Sylviane FLAMENT pouvoir à M. Michel JULIEN, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Guy GILLOT, M. Alain MILLOT pouvoir à M. Yves BERTELOOT, M. Jean-François DODET pouvoir à M. Rémi DELATTE, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER.

**OBJET : Adhésion de Fénay - Approbation des modalités de mise à disposition des moyens affectés au service public de l'assainissement collectif sur le territoire de la commune de Fénay par la commune de Fénay à la Communauté de l'agglomération dijonnaise**

Vu la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.5721-6-1,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 décembre 1999 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'aménagement de l'Est Dijonnais (SIAED),

Vu l'arrêté préfectoral en date du 24 décembre 1999 portant transformation du District de l'agglomération dijonnaise en Communauté de l'agglomération dijonnaise,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> mars 2000 portant adhésion de la Communauté d'agglomération dijonnaise (COMADI) au Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Est Dijonnais (SIAED) et, transformation du SIAED en Syndicat Mixte du Dijonnais avec changement de dénomination et de siège,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 avril 2005 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Dijonnais avec changement de siège social.

### **Le Conseil de Communauté,**

VU les articles L 1321-1 et suivants, L 5211-5, L 5211-25-1, L 5216-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

### **CONSIDERANT :**

Le Syndicat Intercommunal des eaux de Saulon-la-Chapelle exerce la compétence assainissement sur le périmètre de la commune de Fénay.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, la commune de Fénay sera membre de la Communauté de l'agglomération dijonnaise.

La Communauté de l'agglomération dijonnaise exerce des compétences obligatoires, des compétences optionnelles et des compétences facultatives en application de l'article L 5216-5 du CGCT. Parmi les compétences optionnelles exercées par la Communauté d'agglomération figure la compétence assainissement.

En application de l'article L 5216-7 II du CGCT, s'agissant de compétences optionnelles, l'adhésion de la commune de Fénay à la Communauté de l'agglomération dijonnaise vaut retrait automatique de ladite commune du Syndicat Intercommunal des eaux de Saulon-la-Chapelle pour cette compétence assainissement. Ce retrait intervient à la date du 1er janvier 2007.

Le retrait de la commune de Fénay du Syndicat Intercommunal des eaux de Saulon-la-Chapelle implique la mise en œuvre de procédures de répartition des biens et obligations entre le syndicat et la commune.

Les transferts de biens ainsi effectués le sont à titre gratuit et en toute propriété.

Les répartitions des biens ainsi que les modalités de reprise des emprunts sont constatées par des actes établis contradictoirement.

La commune de Fénay reprend les biens répertoriés à l'inventaire ci-joint dont la valeur d'origine est estimée à 2 678 959.80 euros.

La commune de Fénay reprend également l'emprunt afférent aux biens.

De la même manière, la commune de Fénay reprend l'excédent dégagé au budget annexe du Syndicat Intercommunal des eaux de Saulon-la-Chapelle.

La commune de Fénay met à disposition de la Communauté de l'agglomération dijonnaise l'ensemble des biens et obligations relatifs au service de l'assainissement ainsi que l'excédent du budget annexe de l'assainissement.

La Communauté de l'agglomération dijonnaise met a disposition du Syndicat Mixte du Dijonnais l'ensemble des biens et obligations relatifs au service de l'assainissement ainsi que l'excédent du budget annexe de l'assainissement.

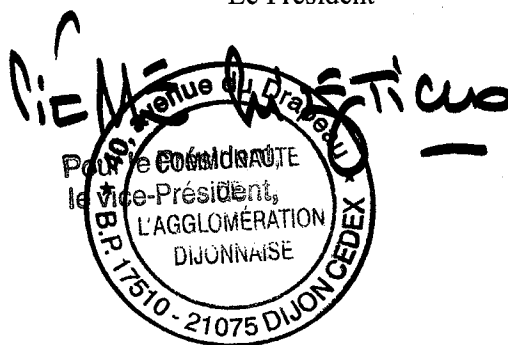
**LE CONSEIL,**  
**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **d'approuver** l'acte, établi contradictoirement par procès verbal, de mise à disposition des biens et obligations relatifs au service de l'assainissement entre la Commune de Fénay et la Communauté de l'agglomération dijonnaise (annexe I)
- **de reprendre** l'emprunt afférent aux biens repris (annexe II)
- **de reprendre** l'excédent dégagé au budget annexe de l'assainissement
- **de mettre** à disposition du Syndicat mixte du Dijonnais l'ensemble des biens (annexe I) et obligations (annexe II) relatifs au service de l'assainissement et lui transférer l'excédent du budget annexe de l'assainissement
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,  
Le Président

Publié le **22 DEC. 2006**  
Déposé en Préfecture le



**PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR**  
Déposé le :

**27 DEC. 2006**



## ANNEXE I

### ACCORD VALANT PROCES-VERBAL DE REPRISE DES BIENS AFFERENTS AU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF PAR LA COMMUNE DE FÉNAY PUIS DE MISE A DISPOSITION DE CES BIENS A LA COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE PUIS AU SYNDICAT MIXTE DU DIJONNAIS

**ENTRE**

**Le Syndicat Intercommunal des eaux de Saulon-la-Chapelle**, dont le siège est situé Mairie de Saulon-la-Chapelle - 21910 SAULON-LA-CHAPELLE, représenté par la Présidente du Comité syndical, Mme Germaine FRIOUD, dûment habilitée à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Comité syndical en date du

**La commune de Fénay**, dont le siège est situé 5 Rue Haute - Hameau de Chevigny - 21600 FÉNAY, représentée par le Maire, Mme Marie-Françoise PETEL, dûment habilitée à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil municipal en date du

**La Communauté de l'agglomération dijonnaise**, dont le siège est situé 40 avenue du Drapeau - 21000 DIJON, représentée par le Président, M. François REBSAMEN, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Conseil de communauté du

Et

**Le Syndicat Mixte du Dijonnais**, dont le siège est situé 40 avenue du Drapeau - 21000 DIJON, représenté par la Présidente, Mme Colette POPARD, dûment habilité à l'effet des présentes en vertu d'une délibération du Comité syndical du

**Signature des parties**

Madame Germaine FRIOUD	Madame M. Françoise PETEL
	<b>PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR</b> Déposé le : <b>27 DEC. 2006</b>
Syndicat Intercommunal des Eaux de Saulon la Chapelle	Commune de Fenay



Monsieur François REBSAMEN	Madame Colette POPARD
Communauté de l'agglomération dijonnaise	Syndicat Mixte du Dijonnais



VU pour être annexé à délibération  
 du Conseil du : 21-12-06  
 DIJON, le : 22 DEC. 2006  
**LE PRÉSIDENT,**

*M. Rebsamen*

Pour le Président,  
 le vice-Président,

## COMMUNE DE FENAY

### Inventaire du réseau d'eaux usées

#### Réseau gravitaire eaux usées

2406 ml de DN200 datant de 1984 (Domois)  
834 ml de DN 200 datant de 1989 à 1999 (Fenay et Chevigny)  
6002 ml de DN150 datant de 1984 (Domois)  
5791 ml de DN 150 datant de 1989 à 1999 (Fenay et Chevigny)

**15 033 ml de réseau gravitaire eaux usées au total**

#### Réseau gravitaire unitaire

626 ml de DN 400  
32 ml de DN 500  
135 ml de DN 600  
230 ml de DN 800

**1 023 ml de réseau gravitaire unitaire au total**

#### Réseau de refoulement

1716 ml de DN 90 datant de 1989 à 1999  
540 ml de DN 140 datant de 1989 à 1999  
431 ml de DN 140 datant de 1984 (Domois)

**2 687 ml de réseau de refoulement au total**

# FENAY ASSAINISSEMENT

## Inventaire des équipements électromécaniques au 01/01/2007

	Date du dernier investissement	Date prévisionnelle de renouvellement	Valeur prévisionnelle de renouvellement
<b>STATION DE RELEVAGE DE FENAY</b>			
POMPE N01 25 M3/H	08/1993	2 007	2364
POMPE N02 25 M3/H	08/1993	2 007	2364
TUYAUTERIES ET VANNES	08/1993	2 017	2022
ARMOIRE ELECTRIQUE	08/1993	2 019	6249
AUTOMATISME	08/1993	2 018	946
<b>STATION DE RELEVAGE CHEMIN DU CHINTRE</b>			
POMPE KSB N° 1 20M3/H	07/2002	2 007	670
POMPE FLYGT N° 2	02/2004	2 016	0
ARMOIRE ELECTRIQUE	04/1995	2 018	6249
TELECOMMANDE FLOTTEURS	04/1995	2 023	474
ECELLE + DEGRILLAGE	04/1995	2 018	388
CANALISATIONS, VANNES, CLAPETS	04/1995	2 018	582
<b>STATION DE RELEVAGE LOT LA TUILERIE</b>			
POMPE FLYGT 20 M3/H	03/1997	2 016	3127
POMPE FLYGT	03/1997	2 016	3127
ARMOIRE ELECTRIQUE	03/1997	2 018	6249
TELECOMMANDE - FLOTTEURS	03/1997	2 021	1251
PANIER DEGRILLAGE	03/1997	2 019	944
CANALISATIONS - VANNES - CLAPETS	03/1997	2 018	1321

## FENAY ASSAINISSEMENT

Inventaire des équipements électromécaniques au 01/01/2007

	Date du dernier investissement	Date prévisionnelle de renouvellement	Valeur prévisionnelle de renouvellement
<b>STATION DE RELEVAGE DU STADE</b>			
POMPE PUMPEX K820F	09/1999	2 009	2834
ARMOIRE ELECTRIQUE	09/1999	2 017	5586
CANALISATIONS-VANNES-CLAPETS	09/1999	2 018	2007
AUTOMATISME ET CABLES	06/1997	2 016	843
<b>STATION DE RELEVAGE DOMOIS</b>			
POMPE KSB 36 M3/H N° 1	12/1994	2 007	2949
POMPE FLYGT 36 M3/H N° 2	08/2003	2 016	2076
TUYAUTERIES, CLAPETS, VANNE DN 100	01/1991	2 017	2235
ARMOIRE ELECTRIQUE	01/1991	2 016	6249
AUTOMATISME ET CABLES	01/1991	2 018	842
<b>STATION DE RELEVAGE CHEVIGNY</b>			
POMPE N° 1	04/2004	2 016	2825
POMPE N° 2	04/2004	2 016	3042
TUYAUTERIE, CLAPETS, VANNE DN100	10/2001	2 019	494
ARMOIRE ELECTRIQUE	01/1991	2 021	6249
AUTOMATISME ET CABLE	01/1991	2 017	842
DEMARREUR ELECTRONIQUE P1	09/2000	2 008	564
DEMARREUR ELECTRONIQUE P2	09/2000	2 008	666

FENAY ASSAINISSEMENT

Inventaire des équipements électromécaniques au 01/01/2007

STATION D'EPURATION D'OUGES				
	Date du dernier investissement	Date prévisionnelle de renouvellement	Valeur prévisionnelle de renouvellement	
POSTE DE RELEVAGE				
POMPE NO 1 54 M3/H	12/1992	2 007	3436	
POMPE NO 2 54 M3/H	12/1995	2 018	2426	
PANIER DE DEGRILLAGE	01/1991	2 021	658	
SERRURERIE ET TUYAUTERIE	01/1991	2 018	3289	
DISPOSITIF DE REGULATION	01/1991	2 017	504	
CLOTURE ET PORTAIL	01/1981	2 030	19019	
<b>Traitement Primaire (Degraissage, Dessablable, Deshuilage)</b>				
SERRURERIE ET ACCESSOIRES	01/1991	2 019	1097	
TUYAUTERIE	01/1991	2 018	4385	
DEGRILLEUR-1 MOTOREDUCTEUR SEW USOCOME	04/1995	2 017	4676	
DEGRAISSEUR-1 MOTOREDUCTEUR SEW USOCOM	04/1995	2 016	3117	
1 COMPRESSEUR RIETCHLE	04/1995	2 007	780	
1 AEROFLOT R & O	04/1995	2 007	1558	
1 GRILLE (MANUELLE)	04/1995	2 019	751	
TUYAUTERIE PVC DN110/DN250	04/1995	2 021	1878	
SERRURERIE ET ACCESSOIRES	04/1995	2 020	1878	
ARMOIRE ELECTRIQUE (DANS LOCAL PUPITRE)	04/1995	2 019	2340	
AUTOMATISME ET CABLE	04/1995	2 017	2340	
CUVE N 1 STOCKAGE SABLE	12/1999	2 023	1066	
CUVE STOCKAGE GRAISSES	12/1999	2 025	921	



# FENAY ASSAINISSEMENT

## Inventaire des équipements électromécaniques au 01/01/2007

	Date du dernier investissement	Date prévisionnelle de renouvellement	Valeur prévisionnelle de renouvellement
<b>BASSIN D'AERATION</b>			
PALES DE L'OXYDATEUR	01/1991	2 016	10934
DEMARREUR OXYDATEUR	07/2004	2 016	799
MOTOREDUCTEUR OXYDATEUR	07/2004	2 018	4995
CHASSIS OXYDATEUR	07/2004	2 019	18803
MOTOREDUCTEUR	10/2001	2 019	4995
PALIER	10/2001	2 017	2400
CANALISATION	01/1991	2 019	3289
SERRURERIE	01/1991	2 020	4385
<b>BASSIN DE CLARIFICATION</b>			
PONT RACLEUR	01/1991	2 022	19513
MOTO REDUCTEUR	02/2002	2 018	8418
ROUE DN 400	01/1991	2 016	1106
COLLECTEUR CANAL ALIMENTATION	01/1991	2 019	1754
CANALISATION	01/1991	2 018	3289
SERRURERIE	01/1991	2 020	4385
<b>RECIRCULATION DES BOUES</b>			
POMPE NO 1 54 M3/H	09/2000	2 016	1811
POMPE NO 2 54 M3/H	07/1997	2 007	1671
CANALISATION	01/1991	2 022	1097
SERRURERIE ET ACCESSOIRES	01/1991	2 021	1097

# FENAY ASSAINISSEMENT

## Inventaire des équipements électromécaniques au 01/01/2007

	Date du dernier investissement	Date prévisionnelle de renouvellement	Valeur prévisionnelle de renouvellement
<b>PUITS DE RELEVAGE</b>			
POMPE NO 1 54 M3/H	03/2003	2 019	2223
POMPE NO 2 54 M3/H	01/1991	2 007	2497
SERRURERIE ET TUYAUTERIE	01/1991	2 020	3289
DISPOSITIF DE REGULATION	01/1991	2 017	1215
<b>SILO CONCENTRATEUR</b>			
SERRURERIE ET ACCESSOIRES	01/1991	2 019	1952
CANALISATION	01/1991	2 018	1097
TONNE A LISIER	01/1991	2 017	8771
<b>PUITS D'EAU INDUSTRIELLE</b>			
POMPE 6 M3/H	08/1998	2 007	1121
DISPOSITIF DE REGULATION	01/1991	2 014	504
TUYAUTERIE	01/1991	2 022	438
SERRURERIE ET ACCESSOIRES	01/1991	2 017	438
TABLEAU GENERAL BASSE TENSION	01/1991	2 020	45482
<b>EQUIPEMENTS ELECTRIQUES</b>			
TABLEAU PROTECTION GENERALE	01/1991	2 020	2526
PUPITRE ARMOIRE COMMANDE	01/1991	2 017	16171
CABLE ET EQUIPEMENTS DIVERS	01/1991	2 019	6738
BATTERIE CONDENSATEURS	09/1991	2 020	657

# FENAY ASSAINISSEMENT

## Inventaire des équipements électromécaniques au 01/01/2007

	Date du dernier investissement	Date prévisionnelle de renouvellement	Valeur prévisionnelle de renouvellement
<b>SILO</b>			
1 AGITATEUR FLYGT	04/1995	2 019	2340
AUTOMATISME ET CABLE	04/1995	2 022	2340
<b>PRESSE - TABLE D'EGOUTTAGE</b>			
PRESSE FRANCE ASSAINISSEMENT	01/1991	2 022	12471
1 BAC A FLOCULANT	01/1991	2 021	565
1 AGITATEUR MOTOREDUCTEUR	01/1991	2 017	2340
1 POMPE A FLOCULANT	01/1998	2 007	2344
POMPE DE GAVAGE	06/2001	2 018	8142
1 POMPE A BOUES	01/1991	2 007	3429
1 MOTOREDUCTEUR D'ENTRAINEMENT	02/2005	2 017	1844
1 REDUCTEUR DE PRESSION (EAU)	01/1991	2 022	623
1 RADIATEUR	01/1991	2 023	390
1 VENTILATEUR	01/1991	2 007	390
ARMOIRE ELECTRIQUE	01/1991	2 018	3445
VARIATEUR POMPE BOUE	02/2003	2 008	946
TUYAUTERIE	01/1991	2 017	2814
PORTE ET HUISSERIES	01/1991	2 021	1878
AUTOMATISME ET CABLE	01/1991	2 018	3117
2 ELECTROVANNES	01/1991	2 021	571

**TOTAL** 374 598

## ANNEXE II

### REPRISE DU SOLDE DE L'ENCOURS (SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF)

Emprunt	Montant total restant dû
Crédit Mutuel 1 500 000 F n°00160-00049583850 du 16/12/1994	52 351.94 €

(Source Trésorerie de Gevrey-Chambertin)